

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés, seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 10 avril 1909, M. Eugène Brioux, auteur dramatique, membre de l'Académie Française, est nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine en date du 11 avril 1909, sont nommés Chevaliers de l'Ordre de Saint Charles :

MM. Noël Robins, ingénieur;
Victor Despujols, constructeur naval;
C. Jules Méjevet, ingénieur constructeur.

PARTIE NON OFFICIELLE

Visite

de M. le Président de la République Française à Monaco.

A l'occasion du voyage que M. le Président de la République Française a fait à Nice pour l'inauguration du monument à Gambetta, des visites suivies de réceptions ont été échangées entre S. A. S. le Prince Souverain de Monaco et le Chef de l'Etat français.

Lundi soir, à sept heures, Son Altesse Sérénissime, accompagnée du Comte de Lamotte d'Allogny, Son chambellan, de S. Exc. le Comte Balny d'Ayricourt, Son ministre plénipotentiaire en France et de Ses aides de camp MM. le commandant Gastaldi et le lieutenant de vaisseau Bourée, S'est rendue à la préfecture de Nice où Elle a été reçue avec les honneurs réglementaires et où Elle a visité M. le Président de la République Française.

S. A. S. le Prince a conféré à M. Fallières la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles. Il a également remis la même décoration à M. le général Picquart, ministre de la Guerre et à M. Ruau, ministre de l'Agriculture.

A huit heures a été servi le banquet offert en l'honneur de S. M. le Roi des Belges et de S. A. S. le Prince de Monaco. La table comprenait cent vingt couverts.

Au dessert, le Président de la République a porté un toast aux deux Souverains. S'adressant à Son Altesse Sérénissime, M. Fallières s'est exprimé en ces termes :

« Monseigneur,

« C'est avec un vif plaisir que je saisis l'occasion qui m'est offerte de saluer le Souverain d'une Principauté qui a toujours entretenu avec la France les relations les plus amicales et que votre bonne grâce contribue à resserrer de plus en plus.

« Je ne me pardonnerais pas, quand j'ai l'heureuse fortune de m'adresser à l'éminent fonda-

teur de l'Océanographie, de ne pas me féliciter devant lui d'avoir vu notre Institut de France lui ouvrir les portes de l'Académie des Sciences.
« Je lève mon verre à Votre Altesse Sérénissime et à la continuation de ses intéressants travaux qui ajoutent chaque jour à l'illustration de son nom. »

La musique joue l'Hymne monégasque.

S. A. S. le Prince de Monaco, répondant au toast de M. Fallières, a prononcé les paroles suivantes :

« Monsieur le Président,

« Il m'était facile de mettre dans mes relations avec votre pays la bonne grâce que vous voulez bien reconnaître, car je l'ai apprise dans mes relations amicales et intellectuelles avec l'élite de la Nation Française.

« C'est, d'ailleurs, à ces amitiés et à ces collaborations, à ce contact incessant que je dois l'événement capital de ma vie : le haut témoignage d'estime que vient de me donner l'Institut de France et auquel vous avez fait une allusion dont je suis profondément touché.

« A mon tour, je lève mon verre en votre honneur, Monsieur le Président, en l'honneur du Chef respecté de l'Etat. »

La musique joue la Marseillaise.

Aujourd'hui, mardi, M. le Président de la République Française est venu à Monaco pour rendre Sa visite à S. A. S. le Prince. Le Chef de l'Etat Français était accompagné de M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, président du Conseil; MM. Picquart, ministre de la Guerre; Picard, ministre de la Marine; Ruau, ministre de l'Agriculture, ainsi que des personnalités politiques des Alpes-Maritimes.

Cette démarche de cordialité et de sympathie à l'égard du Souverain de ce pays a été l'occasion de manifestations chaleureuses de la part de la population qui, d'un élan unanime, a répondu aux vœux du Gouvernement et de la Municipalité en s'associant aux sentiments de Son Prince et en les manifestant par d'enthousiastes acclamations sur le passage de l'illustre Visiteur.

Le cortège présidentiel est entré dans la Principauté par la frontière ouest à 11 heures 40. Il a suivi le boulevard Charles III, traversé la place du Canton et s'est arrêté sur la place d'Armes.

Sur le parcours, le service d'ordre était assuré par les agents de la Sûreté et les sapeurs-pompiers sous les ordres de M. Simard, directeur de la Sûreté.

Le Président avait à ses côtés M. Clémenceau, président du Conseil des Ministres, M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, M. Ramondou, Secrétaire Général de la Présidence.

Dans les voitures suivantes se trouvaient : le général Picquart, ministre de la Guerre; M. Alfred Picard, ministre de la Marine; M. Ruau, ministre de l'Agriculture; M. Rouvier, sénateur; M. Sauvan, sénateur, maire de Nice; M. Poullan, député; le vice-amiral commandant l'escadre de la Médi-

terrannée; le vice-amiral, préfet maritime de Toulon, etc.

A l'entrée de l'avenue de la Porte-Neuve, un arc de triomphe d'un bel effet décoratif avait été dressé. Des drapeaux et des oriflammes le pavosaient. Une inscription en ornait le fronton : « Monaco au Président Fallières. »

A cet endroit, se trouvent M. Fr. Roussel, Gouverneur Général intérimaire; M. le Chef de Loth, maire de Monaco; M. le commandant Gastaldi, aide de camp de S. A. S. le Prince, et la Commission Communale.

A l'arrivée du cortège, la Société la Lyre Monégasque joue la Marseillaise; puis M. Roussel salue M. le Président de la République Française et lui présente immédiatement M. de Loth et le commandant Gastaldi.

M. le Maire présente ensuite les membres de la Commission Communale.

Pendant ce temps, la foule, massée sur la place, sur les trottoirs de l'avenue, sur la Rampe-Major et sur la terrasse du poste de police de la Condaminé, se répand en acclamations qui redoublent lorsque M. Fallières remercie en saluant de la main.

M. le Président de la République invite M. le Gouverneur Général à prendre place dans sa voiture qui, avec les automobiles de la suite, gravit l'avenue de la Porte-Neuve, suit l'avenue Saint-Martin, la rue du Tribunal et débouche sur la place du Palais décorée de mâts supportant des oriflammes et des faisceaux de drapeaux réunis par des écussons aux armes princières. Elle traverse cette place pour pénétrer dans le Palais.

Dans la cour, les honneurs ont été rendus par la compagnie des carabiniers sous les ordres du colonel Lemoël, commandant supérieur.

La compagnie avait son étendard que le colonel lui avait présenté dans la matinée. A cette occasion, le colonel avait prononcé l'allocution suivante :

Mes amis,

Ce vieil étendard des Gardes que Son Altesse Sérénissime nous confie aujourd'hui est le symbole du serment de fidélité que nous avons prêté à notre Souverain, librement et loyalement.

Justement fiers du renom que notre Prince s'est acquis dans le monde entier par Ses travaux de toutes sortes, et profondément reconnaissants des bienfaits dont Ses Carabiniers lui sont redevables, vous pousserez tous avec votre colonel ce cri qui s'échappe joyeusement de nos cœurs :

Vive le Prince Albert!

Vive la Famille Princière!

A l'arrivée de la voiture présidentielle, la Société Philharmonique a joué la Marseillaise.

Au bas de l'escalier d'honneur, M. le Président de la République Française a été reçu par M. le capitaine de frégate d'Arodes de Peyriague, M. le lieutenant de vaisseau Bourée, aides de camp; M. Jaloustre, chef du Cabinet civil; M. le chef d'escadron Jeanmaire, commandant du Palais; M. Fuhrmeister, secrétaire particulier, et M. le capitaine de Capella.

Au sommet de l'escalier, M. le comte de Lamotte d'Allogny, chef de la Maison Princière, attendait le Président pour le conduire dans la galerie des Stucs auprès du Prince Souverain, qu'accompagnaient S. Exc. le comte Balny d'Avricourt, ministre de Monaco à Paris, le colonel Bellando de Castro, aide de camp et le capitaine de Juniac, officier d'ordonnance.

Les galeries et les salons du Palais avaient reçu une remarquable décoration de fleurs. Au centre de l'escalier d'honneur, un superbe massif d'azalées; dans la grande galerie, une double bordure d'hortensias roses; des rosiers rouges dans le vestibule des glaces; enfin, dans la salle du trône, des bruyères blanches masquant le foyer de la cheminée monumentale, des roses blanches « Hare Druski » garnissant le trône et de merveilleuses roses France fleurissant la table.

Le Président et S. A. S. le Prince Albert se sont entretenus un moment, puis se sont dirigés, suivis des autres convives, vers la salle du Trône où allait avoir lieu le déjeuner. A leur arrivée, l'orchestre du Casino de Monte Carlo, installé dans la loggia, a joué la *Marseillaise* et l'*Hymne Monégasque*.

A ce moment, S. A. S. le Prince Albert a remis les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à M. Mollard, ministre plénipotentiaire, directeur du Protocole.

Le Président de la République, a procédé à la remise des décorations ci-après :

Commandeur de la Légion d'honneur : Colonel de Castro, aide de camp du Prince.

Officier de la Légion d'honneur : Commandant Alban Gastaldi, aide de camp du Prince.

Chevaliers de la Légion d'honneur : M. de Loth, maire de Monaco; M. le lieutenant Bourée, aide de camp du Prince; M. Fuhrmeister, secrétaire particulier de Son Altesse Sérénissime.

Le déjeuner a été ensuite servi.

S. A. S. le Prince Albert avait à sa droite M. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur; à sa gauche, le général Picquart, ministre de la Guerre. Le Président de la République avait à sa droite M. Roussel, gouverneur général intérimaire de la Principauté; à sa gauche, S. G. Mgr du Currel, évêque de Monaco.

Les autres convives étaient :

M. Alfred Picard, ministre de la Marine; M. Ruau, ministre de l'Agriculture; M. Rouvier, sénateur, ancien ministre; M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes; M. Sauvan, sénateur, maire de Nice; MM. Poullan et Reinach, députés; M. Ramondou, secrétaire général de la Présidence; M. le général Maunoury; M. le vice-amiral Marquis; M. Mollard, directeur du Protocole; M. le vice-amiral de Jonquières; S. Exc. M. le comte Balny d'Avricourt; M. Dervillé, président du conseil d'administration de la Cie P.-L.-M.; M. Winter, directeur du cabinet du Président du Conseil; M. de Loth, maire de Monaco; MM. les commandants Morin, Laugier et Bard, officiers d'ordonnance; M. Petit Le Brun, consul de France à Monaco; M. le comte de Lamotte d'Allogny, chef de la Maison Princière; MM. Bernich et Mayer, conseillers privés de S. A. S. le Prince; M. Hennion, directeur de la Sûreté générale; M. le docteur Regnard, vice-président du conseil d'administration du Musée Océanographique; M. le colonel de Castro, aide de camp de S. A. S. le Prince; M. Marc Varénne, chef du secrétariat particulier de la Présidence; M. Stéenackers, attaché à la personne du Président du Conseil; M. Kohn, membre du conseil d'administration du Musée Océanographique; M. Pognon, correspondant de l'agence Havas; M. le commandant d'Arodes de Peyriague, aide de camp de S. A. S. le Prince; M. Ringeisen; M. le commandant Gramat, officier d'ordonnance du Ministre de la Guerre; M. le lieutenant de vaisseau Bourée, M. le commandant Gastaldi, aides de camp du

Prince; M. le colonel Lemoël; M. Jaloustre, chef du cabinet civil de S. A. S. le Prince; M. de Juniac, officier d'ordonnance; M. Fuhrmeister, secrétaire particulier; M. le capitaine de frégate Jeanne; M. le chef d'escadron Jeanmaire et M. le capitaine de Capella.

Au dessert, S. A. S. le Prince de Monaco, au milieu d'un respectueux silence, a prononcé les paroles suivantes :

« Monsieur le Président,

« La Principauté se réjouit beaucoup de votre « visite; j'interprète ainsi la pensée de ses habitants, car une bienveillance réciproque unit « les Français et les Monégasques par des sym- « pathies et des intérêts.

« Certes, je vous reçois avec orgueil dans le « vieux Palais où dorment des souvenirs qui sont « précieux parce qu'ils tracent dans le passé la « marche constante des générations vers les « gloires présentes du progrès intellectuel. Mais « je voudrais vous recevoir bientôt aussi dans « l'autre Palais élevé plus loin aux œuvres de la « Science qui donnent des forces nouvelles à la « conscience humaine.

« Je lève mon verre au Président de la Répu- « blique Française en exprimant le vœu que la « France, de qui je viens de recevoir la dignité « scientifique la plus enviée, continue d'étendre « sur le monde la grandeur de son esprit. »

L'orchestre a fait entendre la *Marseillaise*.

M. le Président de la République Française a répondu en ces termes :

« Monseigneur,

« Je me réjouis, moi aussi, d'être reçu par vous « dans cette Principauté que tant de liens histo- « riques unissent à la France, et dans ce Palais, « asile de la Science, témoin des laborieux efforts « des générations qui ont tant fait pour le déve- « loppement des progrès intellectuels qui sont la « gloire de notre époque.

« En vous remerciant de votre vœu pour que « le rayonnement de la France continue à se pro- « pager dans le Monde, je lève mon verre en « l'honneur de Votre Altesse Sérénissime, et je « bois à la prospérité du peuple Monégasque. »

L'orchestre a joué l'*Hymne Monégasque*.

Le café a ensuite été servi sur la terrasse des jardins.

Puis, les deux Chefs d'Etats, accompagnés de Leur suite, se sont rendus au Musée Océanographique.

La façade grandiose du Musée océanographique, débarrassé de ses échafaudages, se présentait dans son imposante ordonnance et faisait l'objet de l'admiration générale. Une foule très nombreuse se pressait dans l'avenue Saint-Martin à gauche et à droite du rond-point situé devant le monument où, seuls, étaient admis les personnages officiels.

Le cortège, au passage duquel se sont élevées de chaleureuses acclamations, est arrivé du Palais à 3 heures moins dix.

S. A. S. le Prince, ayant à Ses côtés M. le Président de la République et, en face de Lui, M. Clémenceau, Président du Conseil, occupait la première voiture attelée de deux superbes chevaux noirs.

Le Prince était en redingote, portant à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur; le Président de la République avait à la boutonnière la rosette de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Président de la République et Son Altesse Sérénissime le Prince Albert ont été reçus à leur arrivée au Musée Océanographique par les membres du Conseil d'Administration, MM. le docteur Regnard, Kohn, Mayer et par MM. Lucien et Louis de Castro, délégués monégasques auprès de l'Institut Océanographique et M. Delefortrie, architecte du Musée.

Le Prince et le Président, accompagnés des personnages du cortège, ont d'abord admiré le

magnifique hall du monument où se trouve la statue de S. A. S. le Prince Albert, œuvre du sculpteur Louis Puech.

Les deux Chefs d'Etat et Leur suite se sont rendus dans la grande salle des conférences qui s'ouvre à droite du hall. Cette salle mesure 40 mètres sur 14. Le plafond en est composé de caissons en chêne encadrant des panneaux dont les sujets empruntés à la vie maritime sont dus à Cavallé-Coll et Lucas.

Le cortège s'est dirigé ensuite vers la salle de gauche, de mêmes dimensions que la précédente, et destinée à recevoir les collections.

Le Président a exprimé à Son Altesse Sérénissime toute son admiration pour le caractère imposant de cet édifice, futur temple des sciences de la mer.

En sortant, il a bien voulu féliciter chaleureusement M. Delefortrie, architecte, et MM. Fontana et Gamba, entrepreneurs des travaux du Musée.

S. A. S. le Prince a accompagné M. le Président de la République Française jusqu'au bas de l'escalier du Musée où M. Fallières a pris congé du Souverain et Lui a longuement serré la main.

Enfin, le Président a pris place dans son automobile en compagnie de M. Clémenceau, pour se rendre à Beausoleil par les boulevards de l'Ouest et du Nord avec les dix automobiles de sa suite.

Tout le long du parcours, ainsi que sur les boulevards des Moulins et d'Italie qu'il a suivis en quittant Beausoleil pour se rendre à Menton, le Président de la République Française a été l'objet de chaleureuses acclamations.

* * *

En même temps que le déjeuner officiel, avait lieu à l'hôtel de Paris un déjeuner que S. A. S. le Prince avait eu la bienveillante pensée d'offrir aux membres de la Presse venus à Monaco à l'occasion du voyage présidentiel. Le directeur du *Journal de Monaco* avait été délégué par Son Altesse Sérénissime pour recevoir ses confrères locaux et étrangers.

Au dessert, le directeur du *Journal de Monaco* a levé son verre en l'honneur de M. Fallières et souhaité la bienvenue aux représentants de la Presse. Regrettant qu'ils n'aient pu s'arrêter davantage dans la Principauté, il a ajouté :

« J'aime à penser que vous le regrettez aussi, Messieurs. Il n'est pas, je le crois bien, de pays où, dans un si étroit espace la nature unisse tant de grâce à tant de grandeur, où la civilisation se manifeste par un luxe plus raffiné et par de plus hautes entreprises : Institut de la Paix, Musée Anthropologique, Musée Océanographique témoignent des multiples et nobles occupations du Souverain qui a tenu à vous réunir autour de cette table comme les représentants du plus puissant outil de vulgarisation de la pensée et de la connaissance, je veux dire de la Presse en l'honneur de laquelle je vous prie, mes chers confrères, de vider vos verres avec moi. »

M. Gaussorgues, syndic de la Presse, a répondu à ce toast en exprimant les sentiments de respectueuse gratitude de ses confrères à l'égard de S. A. S. le Prince et en remerciant le directeur du *Journal de Monaco* des facilités que la Presse a trouvées pour l'accomplissement de sa tâche. M. Gandolfi, au nom de la presse italienne, s'est associé à ces sentiments et a fait un éloquent éloge du Prince de Monaco.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La fête du printemps donnée à Monaco le 22 avril, heureusement conçue et bien ordonnée, a été l'objet de compliments unanimes.

Organisée par le Comité des fêtes que Son Altesse Sérénissime avait tenu à créer dès cette année, elle ne pouvait être mieux comprise et l'on ne doit re-

chercher la cause du succès qu'elle a obtenu que dans le bongoût qui avait présidé à son organisation.

Favorisée par un temps splendide, cette séduisante manifestation avait attiré une grande affluence dans toute la Principauté, et les environs du Casino couverts de monde, la foule pressée sur les terrasses du Tir aux pigeons animaient agréablement le cadre gracieux de la fête.

Le programme de l'après-midi comportait un concours d'ombrelles et de chapeaux fleuris.

Le concours d'ombrelles réunissait une dizaine de concurrentes. Une trentaine de chapeaux fleuris prenaient également part au concours. Le coup d'œil était fort joli, les modes se prêtant plus particulièrement cette année à l'installation de véritables parterres de fleurs, très agréables à regarder partout ailleurs qu'au théâtre. Après s'être fait inscrire, les concurrentes se promenaient au milieu de la foule pendant que la *Lyre Monégasque*, alternant avec un orchestre de tziganes, manifestait harmonieusement sa présence par une série de morceaux fort bien exécutés. Vers 4 heures un thé fut offert aux concurrentes.

Remarqués dans la tribune du jury: M. Fuhrmeister, délégué au Secrétariat général, M. de Loth, maire de Monaco, MM. Camille Blanc et Wicht.

M. Médecin au nom du Comité des fêtes a remercié les concurrentes de leur gracieuse participation au concours et a procédé à la distribution des récompenses.

Le soir une magnifique illumination a clôturé la fête du printemps.

Les décorations lumineuses faisaient à la Principauté une brillante ceinture de feu.

La rampe de Monte Carlo, le boulevard de la Condamine, l'avenue de la Porte-Neuve étaient reliés par une longue chaîne lumineuse aux anneaux blancs et rouges retenus à distance par de flamboyants écussons.

Le décor du port était également féerique, de nouvelles guirlandes lumineuses en partaient pour aller s'accrocher au flanc du rocher de Monaco ou aux terrasses du Casino.

La terrasse de la Poterie de Monaco était particulièrement bien illuminée, sa façade sur la mer ornée de guirlandes de lumières et les colonnes rostrales lumineuses élevées sur sa terrasse étaient du plus heureux effet. On ne doit pas non plus passer sous silence le portique de l'entrée de l'avenue de Monte Carlo, près du Casino, ainsi que les deux arcs de triomphe de la place Sainte-Dévote.

Bref, on ne saurait trop féliciter ceux qui se sont particulièrement occupés de cette magnifique mise en scène: MM. François Médecin, Eugène Marquet, Martiny et Visconti.

Vers 8 heures, une foule très dense commence à se presser sur tous les points de la Principauté d'où l'on découvre facilement la vue de la baie pour admirer la tête vénitienne qui va avoir lieu. Tout d'un coup le port s'illumine. Les yachts flamboient. La *Princesse-Alice* particulièrement bien ornée, les yachts *Maud* et *Elisabeth* complètent ce magnifique décor. Enfin, une innombrable file d'embarcations, splendidement illuminées, commence à sillonner le port, traçant sur l'eau calme de flamboyantes arabesques dominées par le magnifique phare élevé par M. Chauvet, ingénieur du port, à l'extrémité de la jetée sud.

L'effet était splendide.

Pendant ce temps, une retraite aux flambeaux organisée avec le précieux concours de la *Société Philharmonique*, de la *Lyre Monégasque*, de l'*Harmonie de Beausoleil*, de l'*Estudiantina*, de l'*Accord Parfait*, des Sociétés de gymnastique l'*Etoile* et l'*Herculis* et de la compagnie des sapeurs pompiers, se forme sur la terrasse du Casino; elle fait le tour de la place du Casino, traverse la Condamine et va jusqu'à la jetée sud. Dès lors, le coup d'œil est féerique: la terrasse et la mer sont embrasées; sur l'eau circule la flottille des embarcations aux sujets les plus variés; sur terre le flamboiement des torches jette des reflets d'incendie.

Les remorqueurs illuminés prennent à bord les *Estudiantina monégasques* pendant que la *Philharmonique*, la *Lyre* et l'*Harmonie de Beausoleil* jouent sur le quai.

Un magnifique feu d'artifice tiré par M. Cupellini, terminant cette belle soirée, embrase le rocher de Monaco et le ciel.

Les poses plastiques de la Société de gymnastique l'*Etoile de Monaco* et les exercices de l'*Herculis* ont également contribué au charme de la fête.

A 10 heures 1/2, le jury, sous la présidence de M. Fuhrmeister, délégué au Secrétariat général, a procédé à la distributions des récompenses.

THÉÂTRE

M. Comte-Offenbach a eu l'excellente pensée de monter les délicieux ballets de Léo Delibes et, la semaine passée, nous a fait voir et entendre — car, avec cette délicieuse partition, le plaisir des oreilles égale à tout le moins le plaisir des yeux — ce chef-d'œuvre de grâce spirituelle qui s'appelle *Coppelia*.

M^{lle} Bordin a eu l'occasion, dans le rôle de Swanilda, de développer ses qualités de mime aussi bien que sa virtuosité de danseuse de la meilleure école. M. Kiakscht l'a soutenue avec une aisance, une vigueur et un brio remarquables. M. Saracco a eu beaucoup d'autorité en Coppélius. M^{lle} Pavlova a fait applaudir son séduisant talent. M^{lles} Carrère et Luparia ont été deux élégants travestis.

L'amusante bouffonnerie d'Offenbach, *Mesdames de la Halle*, a été jouée avec l'entrain qui convenait par M^{lles} Charley et Fromentin, MM. Lamy, Poudrier et Maury. Si le livret est d'un comique assez démodé, la musique est pleine de trouvailles délicieuses.

Les Brigands, qui ont été joués dans les derniers jours de la semaine, donnent libre carrière à la verve burlesque et satirique, aussi bien qu'à l'imagination gracieusement sentimentale du maître de l'opérette. L'abondance mélodique, la science et l'habileté orchestrales leur gardent une éternelle fraîcheur. L'interprétation a été excellente avec M^{lles} Guionie et Charley, MM. Berthaud, Poudrier, l'inénarrable Lamy et le reste d'une troupe où il n'y a pas de faiblesse.

CONCERTS

La superbe ouverture de *Léonore* de Beethoven a été jouée au début du dernier concert avec beaucoup de style et d'ampleur. Cette page grandiose a soulevé de longs applaudissements.

La *Symphonie en Mi bémol* de M. Georges Enesco, qui a suivi, compte parmi les œuvres modernes les plus intéressantes qui aient été données cet hiver à Monte Carlo. A l'heure qu'il est, M. Enesco est universellement connu, et dans le triple talent qui l'a conduit à cette célébrité précoce, il faut signaler d'abord la façon magistrale, sûre et dominante avec laquelle il a conduit son orchestre. Ce talent jeune, d'une vigueur non dépourvue de grâce, annonce une énergie et une autorité qui ne feront que s'imposer et s'affermir dans l'avenir.

Dans la première partie de la symphonie (assez viv et rythmé), dès l'appel des cuivres, énergique et violent, les thèmes se développent et s'accusent avec une ampleur et une maîtrise extraordinaires qui de suite attirent et fixent l'intérêt: dès les premières vibrations des instruments, l'on sent la franchise, la spontanéité sincère de l'inspiration. L'orchestre, dans cette première partie, est traité avec une sûreté et une indépendance parfaites.

Vers la fin, les thèmes s'entrecroisent avec une force qui va jusqu'à la violence, et passent à mesure à chaque instrument. Alors les harmonies grandissent, déchainées comme des rafales, et se terminent dans un cri strident de tout l'orchestre, avec un élan sauvage qu'accroissent les coups violents et répétés des timbales dont le rythme haché est d'un effet de domination surprenante!

Après l'explosion finale de l'allegro, l'on est saisi par l'impression de charme de l'andante, très juvénile, coloré et d'extrême douceur. C'est la détente complète, qui explique et justifie certaines longueurs qu'on y pourrait observer.

A la troisième et dernière partie, le rythme viv et vigoureux nous tire de cette impression; dès les premières mesures, c'est un réveil, plus nerveux, plus pressé que l'allegro, plus décisif, plus énergique dans sa forme. C'est le final attendu avec son mouvement hâtif et puissant, profondément intéressant aussi par son orchestration et par son rythme.

Cette fin termine très heureusement la nouvelle œuvre de M. Enesco. Les auditeurs l'ont justement acclamée.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la belle *Procession nocturne* de Rabaud, d'après le texte de Nicolas Lenau, et du scherzo de l'*Apprenti sorcier* de Dukas. Quant à la *Chevauchée des Walkyries*, l'œuvre est trop universellement connue pour qu'il y ait lieu d'en louer autre chose que l'interprétation.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans ses audiences des 22 et 23 avril 1909, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

M. W., né à Lichtenberg (Allemagne), le 20 août 1884, chauffeur-mécanicien, domicilié à Lichtenberg, 100 francs d'amende pour infraction aux ordonnances sur les voitures automobiles;

Von L. N.-F., né à Dresde (Allemagne), le 3 avril 1884, rentier, domicilié à Dresde, 100 francs d'amende pour complicité;

X., s'étant dit O. F. F. M. et C., né à la Valette (Malte), le 13 décembre 1873, se disant négociant à Malte, 18 mois de prison et 16 francs d'amende, pour vol simple et infraction à un arrêté d'expulsion;

X., dit M. H., et C. L.-T., se disant né à Paris, le 22 juin 1863, sans profession ni domicile, 15 mois de prison pour complicité de vol et vagabondage.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

COMITÉ DES FÊTES

DE 1909

Dimanche 2 Mai 1909

sur la Place du Palais
A MONACO-VILLE

GRANDE FÊTE POPULAIRE

ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ « SAINT-ROMAN »

AVEC LE GRACIEUX CONCOURS DE

la Société des Bains de Mer de Monaco

LES SOCIÉTÉS:

LA PHILHARMONIQUE, LA LYRE MONÉGASQUE,
L'ÉTOILE DE MONACO et L'HERCULIS.

PROGRAMME

A 9 heures du matin:

Distribution de Jouets et Friandises aux filles et garçons des Ecoles Communales de la Principauté.

A 1 heure et demie de l'après-midi

sur la Place du Gouvernement:

Réunion des Sociétés prenant part à la Fête et Défilé passant par l'avenue Saint-Martin, l'avenue des Pins et la rue du Tribunal.

A 2 heures

sur la Place du Palais:

EXERCICES DE GYMNASTIQUE par les Sociétés L'ÉTOILE et L'HERCULIS.

A 3 heures et demie:

JEUX DIVERS.

A 4 heures

sur la Promenade Sainte-Barbe:

BAL D'ENFANTS.

De 4 à 6 heures:

CONCERT par les deux Sociétés musicales: PHILHARMONIQUE et LYRE MONÉGASQUE.

A 9 heures du soir:

ILLUMINATION de la Place du Palais, la Promenade Sainte-Barbe, la rue du Tribunal et la rue des Remparts.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE en plein air.
EMBRASEMENT du Rocher aux flammes de Bengale

Après la représentation:

GRAND BAL à deux orchestres.

A minuit:

FARANDOLE MONÉGASQUE. — Distribution d'Objets souvenirs.

De 8 heures du matin à 6 heures du soir:

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR à la carabine Flobert. (Règlement de la Société Nationale de Tir des communes de France). — Concours individuel, 6 cartons additionnés; maximum 126 points dont 3 cartons 63 points (séries illimitées), 3 cartons 63 points (série fixe, non rachetable). Prix du carton, 0 fr. 50. — Prix: 1^{er}, 100 francs en espèces; 2^e, 60 fr.; 3^e, 50 fr.; 4^e, une carabine Flobert; 5^e, 25 fr.; 6^e, 20 fr.; 7^e et 8^e, plaquettes vermeil; 9^e, plaquette argent; du 10^e au 15^e, médailles vermeil, argent et bronze. — La distribution des prix aura lieu le soir même du concours, à 10 heures.

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE
DE
PANIFICATION MODÈLE FRANCO-VIENNOISE
(Maison G. BARBIER)

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme Monégasque de **Panification modèle Franco-Viennoise** sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 11, rue Florestine, pour le **Lundi 24 Mai 1909, à 9 heures et demie du matin.**

Ordre du Jour :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Rapport des Commissaires des comptes;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1908-1909 et décharge à qui de droit;
- 4° Fixation du dividende;
- 5° Tirage au sort de 48 obligations à amortir;
- 6° Nomination de deux Administrateurs en remplacement de deux Administrateurs sortis au sort et fixation de la durée de leurs mandats (art. 20 des statuts), les Administrateurs sortants sont rééligibles;
- 7° Nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1909-1910 et fixation de leur rétribution.

N. B — Pour donner droit à la représentation à l'assemblée, le dépôt des titres ou du récépissé de ces titres dans un des principaux établissements de banque doit être fait au siège social trois jours francs au moins avant l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

d'huiles, fruits, primeurs, denrées alimentaires, vins en gros et détail, vins fins et expéditions à emporter en paniers, vente de bière, limonade et eau de seltz en bouteilles d'origine à emporter,

SOUS LA DÉNOMINATION :

AUX PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

sis à Monte Carlo, avenue St-Michel, maison Chevalier.

Ensemble le matériel et les marchandises en dépendant.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite BAGGIO et GROSJEAN, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO**VENTES**

Conformément à l'article 1^{er} de l'Ordonnance Souveraine du 9 juin 1907, il sera procédé le **mercredi 5 mai**, de 9 heures et demie du matin à 4 heures du soir, dans la salle des ventes du Mont-de-Piété, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo, à la vente aux enchères publiques des gages déposés pendant le mois de mars 1908, non dégagés ou renouvelés, provenant des reconnaissances n° 01297 au n° 01671, consistant en : bijoux, pierres précieuses, vêtements, objets d'art, meubles et objets divers.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur **Edmond Collin**, marchand tailleur, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

M. Maurel, juge du Siège, a été nommé commissaire et M. Raybaudi, syndic provisoire de la dite faillite.

Pour extrait conforme, dressé en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 23 avril 1909.

Pour le Greffier en chef,
A. Cioco, c. g.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

publiée en conformité de l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1907

(Deuxième insertion)

Suivant acte reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le trois avril mil neuf cent neuf, M^{me} **Pauline Mariotti**, épouse de **M. Jean-Antoine Pasqualini**, agent de police, demeurant à Monaco, a acquis de **M. Pierre Destefanis**, aubergiste, employé à la Buanderie de Monaco, demeurant à Monaco, rue de La Turbie, n° 4, le fonds de commerce d'auberge et chambres meublées que ce dernier exploitait à Monaco, rue de La Turbie, n° 4, sous l'enseigne : *Auberge du Cheval Blanc*, dans une maison appartenant à M. Colombara, le dit fonds comprenant la clientèle ou achalandage, l'enseigne ou nom commercial, les meubles meublants, objets mobiliers, matériel et ustensiles servant à son exploitation, les marchandises, vins et spiritueux en caves ou en magasin, le droit au bail des lieux, et tous accessoires dudit fonds.

Les créanciers de M. DESTEFANIS, s'il en existe, sont priés, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait effectué en dehors d'eux, de faire opposition sur le prix de la dite cession au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire, soussigné, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 27 avril 1909.

Alex. EYMIN.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat,
Villa de Mollo, Monaco.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Le *Mardi dix-huit Mai prochain (mil neuf cent neuf)*, à *neuf heures du matin*, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice audit Monaco, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de

DEUX MAISONS

situées à Monaco, circonscription de la Condamine, impasse du Castelleretto, n° 4, dont l'une a sa façade principale sur l'impasse et l'autre se trouve derrière la précédente.

La première maison se compose d'un sous-sol sur cour, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. La façade principale est percée au rez-de-chaussée de la porte d'entrée et d'une porte de magasin; au premier et unique étage, de deux fenêtres.

L'escalier qui conduit au premier étage est commun avec l'immeuble voisin à l'ouest, appartenant à un sieur Massaféro.

Un autre escalier accède au sous-sol dans la petite cour et à la maison dont il sera ci-après parlé.

La façade sur cour est percée de deux ouvertures au rez-de-chaussée et de deux ouvertures, dont une avec balcon, au premier étage. Le pan coupé à l'est est percé d'une petite ouverture par étage.

La seconde maison, située derrière la précédente, tient du côté nord à la susdite maison des consorts Turco, du côté est au sieur Louis Gastaud, du côté ouest au sieur Massaféro et du côté sud aux hoirs Ajani; elle est élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec mansardes.

On y accède par la porte d'entrée de la précédente maison, impasse du Castelleretto, n° 4, et par un escalier de quatorze marches en descendant.

Sa seule et unique façade, donnant sur une petite cour séparant les deux immeubles, est percée au rez-de-chaussée d'une porte et d'une fenêtre et au premier étage avec petite terrasse, d'une porte-fenêtre et d'une fenêtre.

Un water-closet existe dans la cour à gauche en entrant. Comme à l'immeuble précédent, l'escalier qui conduit au premier étage est commun avec le propriétaire voisin à l'ouest, le sieur Massaféro. Il en est de même de la cour intérieure qui appartient d'un côté aux consorts Turco et de l'autre côté à Massaféro.

Ces deux immeubles figurent sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section B, n° 388, lieu dit ou quartier « Les Révoires », pour une superficie de soixante-dix mètres carrés.

Ces deux maisons ont été saisies :

A la requête de M. **Olivier**, propriétaire et de la dame **Sixtine Guillonda**, son épouse, sans profession, le mari agissant tant en propre que pour la due assistance et autorisation de sa dite épouse, demeurant ensemble à Monaco, pour lesquels domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e REYMOND, avocat, villa de Mollo, rue de Mollo.

Sur :

1° Le sieur **Natal Turco**, négociant en vins, demeurant à Monaco;

2° Le sieur **Ange Turco**, tapissier, demeurant à Bordighera, via Imperatrice;

3° Et la dame **Madeleine Justa ou Giusta**, sans profession, veuve du sieur **Celso Turco**, demeurant à Monaco,

Prise comme administratrice légale de la personne et des biens de son fils mineur, issu de son mariage avec le sieur **Celso Turco**, aujourd'hui décédé, et en son nom personnel en cas de besoin.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par les poursuivants, de **5.000 francs.**

Il est ici déclaré, conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'Avocat poursuivant, soussigné, à Monaco le vingt-quatre avril mil neuf cent neuf.

Signé : S. REYMOND.

Enregistré à Monaco, le vingt-quatre avril mil neuf cent neuf, folio 69 recto, case 3. — Reçu un franc.

Signé : P. MARQUET.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu.

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi 3 mai 1909, à deux heures du soir, dans un magasin, sis à Monaco, rue Saige, numéro 8, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel de marchand de vin, de quelques fûts vin rouge, et de diverses bouteilles de liqueurs, champagne, asti, marsala, rhum, cognac, madère, quinquina, vermouth, Fernet-Branca, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. Joseph Maurel, juge-commissaire de la faillite Marius Roux, en date du 26 avril 1909.

Au comptant. 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, Charles TOBON.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1909

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908, cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 1 ^{er} février 1909, une action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 46941.		
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 1 ^{er} février 1909, une action ancienne de la Société Industrielle et Artistique de Monaco : Numéro 19.		